



LA PRATIQUE DES COMMANDEMENTS

Aimer Dieu, c'est garder ses commandements (1 Jn 5,3)

Dieu est Amour (1 Jn 4,8) et c'est par amour qu'Il nous a créés, pour nous associer à son bonheur. Il a même fait de nous ses enfants : en retour, Il attend de nous que, librement, nous L'aimions (il n'y a d'amour que libre). Pour L'aimer, il faut faire sa volonté, c'est-à-dire obéir à ses commandements :

Si vous M'aimez, vous garderez mes commandements (Jn 14,15).

Nous pouvons en toute confiance nous soumettre à sa volonté, parce que nous savons qu'Il nous aime comme un Père et veut toujours notre bien.

*Si quelqu'un M'aime, il gardera ma parole,
et mon Père l'aimera
et nous ferons en lui notre demeure (Jn 14,23).*

Qu'est-ce que les commandements ?

Ce sont les directives données par Dieu pour régler notre vie : dans sa sagesse, étant notre Créateur, Il sait mieux que nous ce qui est bon ou mauvais pour nous. C'est la "loi naturelle", conforme à notre nature humaine, fondée sur le bon sens ; le "mode d'emploi", les règles à suivre pour être heureux.

Dès le commencement, Dieu avait enraciné dans le cœur des hommes les préceptes de la loi naturelle. Il se contenta d'abord de les leur rappeler. Ce fut le Décalogue (*saint Irénée, CEC 2070*).

Décalogue (déca : dix ; logue : parole) : ces "*dix paroles*", ce sont les "*commandements*".

Parmi les dix commandements, les trois premiers concernent notre relation à Dieu, les sept autres, nos relations avec notre prochain, nos semblables. Les six derniers sont donnés sous une forme négative : "*Tu ne tueras pas, tu ne mentiras pas, tu ne voleras pas...*".

A l'expérience, on reconnaîtra que ces interdictions nous sont données pour notre bien.

L'ensemble se résume ainsi :

*Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit.
Voilà le plus grand, le premier commandement.*

Et voici le second qui lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même.

Tout ce qu'il y a dans l'Écriture, la loi et les prophètes, dépend de ces deux commandements

(Mt 22,37-40 – rappel de Dt 6,5)

Pour intégrer dans la vie de nos enfants la connaissance et la pratique des commandements, nous n'attendrons pas qu'ils soient en âge de recevoir un enseignement détaillé sur ce sujet : cela sera pour plus tard. Mais il n'est pas trop tôt pour commencer à les en faire vivre.

- ▶ Dans les toutes premières années, le meilleur apprentissage – le seul possible - sera la mise en pratique des prescriptions divines. C'est ce que nous verrons dans un premier temps.
- ▶ Après quelques années, les petits ayant grandi, autour de 7 ou 8 ans, nous pourrons leur faire une
- ▶ Ensuite, vers 10-11 ans, on pourra commencer l'étude systématique de chacun des commandements : mais cela déborde le cadre de notre étude.

FAIRE VIVRE LES COMMANDEMENTS AUX TOUT-PETITS

Cela commence dès la petite enfance, par les bonnes habitudes de comportement, dont il a déjà été question au chapitre I, prises dans telle ou telle situation. Prises de bonne heure, ces habitudes seront ancrées dans l'âme et dureront toute la vie.

Instruis l'enfant de la voie à suivre : devenu vieux, il ne s'en détournera pas (Pr 22, 6).

Dans la mesure où les enfants, tout petits, auront "intégré" ces habitudes dans leur vie quotidienne, ils comprendront d'autant mieux plus tard l'enseignement des commandements qu'ils recevront ensuite, parce qu'ils l'auront d'abord vécu de l'intérieur.

Voici, schématiquement, la trame de cette toute première formation :

I. L'adoration. II. Le respect du Nom du Seigneur.	<i>Pour ces trois premiers commandements, le meilleur enseignement est l'exemple</i>
---	--

III. La sanctification du dimanche.	de ce qui est vécu en famille : la prière du soir tous ensemble, la messe du dimanche, la prière personnelle.
IV. Tu honoreras tes parents.	Respect et obéissance
V. Tu ne tueras pas.	Respect de la vie. Maîtrise de la colère, des mots méchants. Respecter la vie des plantes, des insectes, des animaux...
VI. Tu ne feras pas d'impureté.	Éducation de la pureté. Pudeur.
VII. Tu ne voleras pas.	Rendre ce qu'on a pris aux autres.
VIII. Tu ne mentiras pas.	Toujours dire la vérité. Avoir horreur du mensonge. Ne jamais dire du mal des autres : médisance, calomnie (pire).
IX-X. Maîtriser les mauvais désirs.	Contrôle, maîtrise de soi.

Comme cet apprentissage *pratique* des commandements doit se faire dès le tout premier âge, il ne peut se faire que dans la famille :

Le foyer (la famille) est un lieu approprié à l'éducation des vertus. Celle-ci requiert l'apprentissage de l'abnégation, d'un sain jugement, de la maîtrise de soi, conditions de toute liberté véritable.

(CEC 2223)

La pratique des commandements dans la vie quotidienne est toujours un apprentissage de la maîtrise de soi. Quelques exemples :

I - II – III - **Le respect du Nom du Seigneur**

Cela demande qu'à la prière, on se tienne bien devant le Très-Haut. Ce n'est pas toujours facile pour un petit qui a la "bougeotte", et qui souvent perturbe tout le monde.

b - Le prendre à part pendant quelques mois (cela se justifie pour le coucher plus tôt) : cela permettra d'adapter la prière à son jeune âge, en particulier qu'elle soit courte. On peut alors

exiger de lui une bonne tenue, c'est possible pendant 2 ou 3 minutes. L'essentiel est qu'il puisse se remettre en présence de Dieu dans le silence, et Lui offrir toute la journée passée avant d'aller dormir.

Ensuite, la prière avec les aînés pourra se passer plus aisément dans le calme et le recueillement.

IV – Tu honoreras tes parents

Le quatrième commandement demande à l'enfant respect et obéissance à ses parents : deux valeurs absolues ! Pourquoi ? Parce que les parents représentent près de lui l'autorité de Dieu. Normalement, chez les petits, le respect ne pose pas trop de problèmes ; ce sera autre chose avec les ados... ! D'où l'importance d'avoir su établir dans les toutes premières années des bases solides, comme la politesse. Ce thème du respect est développé dans un chapitre de ce livre.

Pour l'obéissance - soumission à la volonté d'un autre - c'est dans les toutes premières années que l'enfant doit apprendre à obéir. En obéissant aux parents, l'enfant obéit à Dieu. et si le "pli" n'est pas acquis dans ces premières années, ensuite ce sera trop tard : le vent de l'indépendance aura le dessus.

Le thème de l'obéissance est traité plus en détail, avec des exemples concrets, au chapitre 8.

V - Tu ne tueras pas. - Le respect de la vie

Nos petits ne sont pas directement concernés par une action aussi horrible qu'un meurtre. Et pourtant !... Attention à certains jeux électroniques qui leur en font commettre virtuellement !... C'est beaucoup plus nocif qu'on ne peut le croire.

Mais ce cinquième commandement condamne aussi les gestes ou les paroles de violence, inspirés par la colère ou la jalousie (ce qui peut aller très loin, comme pour Caïn) : cela les concerne tout à fait ! S'y ajoute le plaisir malsain qu'ont parfois certains enfants à faire souffrir un animal avec cruauté.

Dans l'un ou l'autre cas, le rôle des parents est d'intervenir et de punir le coupable, seule façon de lui faire comprendre que c'est mal et qu'il ne faut pas recommencer. Des explications raisonnées ne serviraient à rien avec des petits !

VI et IX– Tu ne feras pas d'impureté. Tu n'auras pas de désir impur volontaire.

Heureux les cœurs purs : ils verront Dieu ! (Mt 5,8).

La vertu de pureté nous permet de garder en nous l'image et la ressemblance de Dieu, tels qu'Il nous a faits : c'est un trésor si précieux qu'il mérite que l'on évite tout ce qui pourrait ternir la beauté de notre âme ou flétrir notre corps, de façon à garder cette ressemblance avec Dieu.

Nous avons la responsabilité de les aider à garder leur pureté en surveillant leurs lectures, les émissions de télévision, leurs fréquentations... Au fur et à mesure qu'ils grandiront, ils s'émanciperont de plus en plus : c'est pourquoi cette éducation doit être entreprise dès le primaire.

Car ensuite, c'est par eux-mêmes qu'ils devront se gouverner, s'attacher à éviter tout ce qui peut altérer leur pureté.

Ce thème de la pureté, de la plus haute importance, nécessite un plus long développement que vous trouverez au chapitre "*La pureté*".

VII et X – **Tu ne voleras pas. Tu ne désireras pas injustement le bien des autres.**

L'acte, ou simplement l'envie, de s'approprier le bien des autres est une tendance assez fréquente chez les petits ! Certes, à 2 ans, un enfant n'a pas encore conscience que c'est mal, ce n'est donc pas un "péché". Mais quelques années après, c'est tout autrement, et c'est justement à nous de lui apprendre. Cela nous demande la vigilance nécessaire pour lui faire rendre ce qu'il a pris : première notion de la justice.

Ne nous laissons pas émouvoir par les protestations, les cris ou les larmes : seule cette vigilance et une ferme résistance sauront corriger cette fâcheuse tendance. Et si on cède en pensant que, finalement, c'est peu de chose, cette mauvaise tendance ne fera que s'aggraver...

Une autre prescription, qui n'est pas mentionnée explicitement dans le septième commandement, mais s'y rattache, pourrait s'intituler "*Tu ne tricheras pas*". Tricher est un manque d'honnêteté, à la fois un vol et un mensonge... Pratique malheureusement trop courante.

Donnons à nos enfants la même horreur de la tricherie que du vol ou du mensonge. Apprenons-leur à résister à cette tentation et aux mauvais exemples qu'ils peuvent voir autour d'eux.

VIII – **Tu ne mentiras pas**

Qui n'a pas tendance à se disculper lorsqu'on se trouve pris dans son tort : "*ce n'est pas moi !*" ?

Reconnaître ses torts demande beaucoup d'humilité... Seul l'amour de la vérité nous aidera à surmonter les nombreuses excuses qu'on peut trouver dans ce cas.

Formons très tôt nos enfants à l'amour de la vérité en toutes circonstances, et communiquons-leur une sainte horreur du mensonge !

Le démon est le père du mensonge, dit saint Jean

: voulons-nous être ses enfants ?

Un autre élément de ce huitième commandement est de **ne jamais dire du mal des autres**.

Les plus petits sont trop jeunes pour comprendre les nuances entre médisance et calomnie : ils l'apprendront plus tard. Mais dès la petite enfance, habituons-les à ne jamais dire du mal de quiconque. C'est un "pli" à leur donner, que cela devienne un réflexe : cela les aidera toute leur vie.

Imitons pour cela l'exemple de Mère Térésa :

Il y a un péché que je n'ai jamais eu à confesser : c'est d'avoir jugé quelqu'un", disait-elle. Elle avait vraisemblablement très bien appris la leçon que sa mère avait donnée à ses enfants à Skopje ; quand les enfants rentraient à la maison et se plaignaient d'un professeur, la mère éteignait la lumière en disant laconiquement : "je ne paie pas l'électricité pour des enfants qui parlent mal des autres

(Fioretti de Mère Térésa)

PRÉSENTATION DES COMMANDEMENTS,

À PARTIR DE 7-8 ANS

Des exemples concrets pour mieux comprendre

Lorsque nous abordons avec les enfants la leçon sur les commandements, il est bon de donner quelques exemples concrets, pour les aider à bien en comprendre la valeur et la nécessité. Et qu'ils comprennent surtout que ces règles nous ont été données par Dieu pour notre bien.

Ainsi, nous pourrions faire une comparaison avec le code de la route, une règle du jeu, un "mode d'emploi" (comme pour un médicament, un appareil ménager, un produit d'entretien...). Si on ne respecte pas les règles indiquées, que va-t-il se passer ?

Dans le cas du *code de la route*, ce sera un accident, plus ou moins dramatique...

Si l'un des joueurs triche et ne respecte pas la *règle du jeu*, très vite il y aura une brouille entre les joueurs, et le jeu sera interrompu ...

Et si on ne suit pas le *mode d'emploi*... le malade peut mourir s'il ne respecte pas la dose indiquée, la machine se casse, le produit abîme au lieu de nettoyer, etc.

Nous voyons donc que, pour tout, il y a une règle à respecter, un "mode d'emploi".

La vie surnaturelle n'échappe pas à cette loi générale : elle suit des règles particulières qui sont, en quelque sorte, le "code de la route" pour le Ciel, le "mode d'emploi" de l'homme.

Ainsi, tout ce qui est du domaine *matériel* tombe sous la règle des lois physiques (médicaments, règles du jeu ...), et ce qui est *spirituel* relève des lois morales. Ce "mode d'emploi", ces règles divines, ce sont les dix commandements de Dieu.

"Mais si on nous commande, on n'est pas libre !"

Voici un berger qui conduit son troupeau dans la montagne. Au cours de son itinéraire, il y a un passage très dangereux, très escarpé, avec un chemin étroit, en surplomb au-dessus d'un précipice. Les moutons seront nombreux à y passer.

Que va faire le berger ? Avant de faire passer son troupeau, il ira placer une clôture tout le long du passage dangereux, pour forcer les moutons à passer du bon côté : pour les protéger. Est-ce pour cela que l'un ou l'autre des moutons ne va pas se sentir libre...?

Ne croyons pas que les commandements de Dieu aient été établis de façon arbitraire, pour nous priver de liberté. Comme si Dieu, abusant de sa Toute-Puissance et agissant à la manière d'un tyran, se plaisait à compliquer la vie de ses sujets et à les "brimer" en multipliant commandements et interdictions ! Ceux-ci seraient alors comme l'expression d'un caprice.

Il est capital de prémunir les enfants contre cette lourde erreur : les commandements n'ont pas été établis de façon arbitraire, mais vraiment pour notre bien.

Les commandements nous sont donnés pour notre bien

Lorsque Dieu défend quelque chose, *Tu ne tueras pas... tu ne mentiras pas... tu ne voleras pas...*, comprenons que c'est pour notre bien. Parce qu'il nous aime et qu'il veut notre bien, Dieu l'interdit parce que cette chose est mauvaise pour nous, pour notre âme, notre vie spirituelle.

Exemple sur lequel il est bon de revenir : un flacon contient du poison. Si on en boit, on risque de mourir. Pour prévenir du danger, on met une étiquette rouge : POISON. Cela veut dire qu'il est interdit d'en absorber le contenu. Aurait-on l'idée de dire qu'on "n'est pas libre" parce qu'il ne faut pas absorber le contenu du flacon qui est du poison ? Nous comprenons bien que l'étiquette est là comme une protection.

En plus, nous pouvons remarquer que, lorsqu'on ne fait pas le bien, mais qu'on préfère le mal, ensuite nous sommes malheureux ! Dès qu'on a menti ou volé quelque chose, après, on est malheureux. Si on s'est disputé avec son frère ou un copain, c'est pareil... On est toujours malheureux après avoir fait quelque chose de mal : c'est la morsure du remords.

Dans le domaine de la loi morale, domaine non plus matériel, mais spirituel, on a plus de peine à comprendre que la règle soit la même que dans le monde physique.

En fait, la sanction est différée, reportée à plus tard, et c'est ce qui nous trompe, nous fait oublier qu'il y aura une sanction, c'est-à-dire la ratification d'un acte, bon ou mauvais (voir le chapitre sur les punitions et les récompenses).

Le mot "sanction" signifie la confirmation de la qualité de l'acte, bon ou mauvais. Il ne signifie pas uniquement "punition", même si c'est le plus souvent dans ce sens qu'on l'emploie. La sanction d'un acte bon sera la récompense ; celle d'un acte mauvais sera la punition. Ainsi, le diplôme est la sanction des études réussies.

Les commandements sont une règle de vie

Ils sont la vie de l'esprit, en vue de la Vie éternelle. Et c'est bien ainsi que l'ont compris tous les saints de l'Ancienne Alliance :

Si un homme marche dans la voie de mes préceptes et garde mes jugements pour agir selon la vérité, celui-là est juste, et il vivra de la Vie, dit le Seigneur Dieu (Ez 18,9).

Heureux l'homme qui se plaît dans la loi du Seigneur, et qui la médite jour et nuit ! Il est comme un arbre planté au bord de l'eau, qui donne son fruit en son temps, et dont le feuillage ne se flétrit pas : tout ce qu'il fait réussit. (Ps 1,2-3)

Pour l'âme juste, les commandements ne sont pas vécus comme une contrainte, bien au contraire : c'est là qu'elle trouve joie et plénitude.

La loi du Seigneur est parfaite, qui redonne vie ;

*la charte du Seigneur est sûre, qui rend sages les simples.
 les préceptes du Seigneur sont droits, ils réjouissent le cœur ;
 le commandement du Seigneur est limpide, il clarifie le regard.
 la crainte qu'il inspire est pure, elle est là pour toujours ;
 les décisions du Seigneur sont justes et vraiment équitables,
 plus désirable que l'or, qu'une masse d'or fin,
 plus savoureuses que le miel qui coule des rayons. (Ps 18,8-11)*

Il est important que les enfants comprennent le sens profond et le bien-fondé des commandements. Mais à partir de 7, 8, 9 ans, il deviendra nécessaire aussi de leur faire garder en mémoire : on les leur fera donc apprendre par cœur, tout comme les grandes prières du chrétien : î

Une formulation simple des commandements

Pour faciliter la mémorisation des commandements, l'Église, dans le catéchisme, en a toujours donné des formules concises. En voici une, simple et facile à retenir :

- ▶ I Tu adoreras Dieu seul et tu l'aimeras plus que tout.
- ▶ II Tu ne prononceras le nom de Dieu qu'avec respect.
- ▶ III Tu sanctifieras le jour du Seigneur.
- ▶ IV Tu honoreras tes parents.
- ▶ V Tu ne tueras pas.
- ▶ VI Tu ne feras pas d'impureté.
- ▶ VII Tu ne voleras pas.
- ▶ VIII Tu ne mentiras pas.
- ▶ IX Tu n'auras pas de désir impur volontaire.
- ▶ X Tu ne désireras pas injustement le bien des autres.

Viendra ensuite l'étude de chaque commandement, l'un après l'autre, de façon détaillée : ce qui se fera au cours d'un enseignement au catéchisme.
